

Séance publique du 21 juin 2005

Délibération n° 2005-2746

commission principale : développement économique

objet : **Partenariat avec le Centre européen de dermocosmétologie - Avenant à la convention - Subvention**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des affaires économiques et internationales - Pôle innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 31 mai 2005, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La Communauté urbaine mène une politique de développement pour les secteurs de la mode et affirme le soutien de l'agglomération lyonnaise en tant que Lyon, ville de l'intelligence de la mode et de la création.

Cette politique s'inscrit dans la démarche de Grand Lyon, l'Esprit d'Entreprise.

La politique de Lyon Vision Mode

Cette politique a donné naissance à une marque : Lyon Vision Mode. Elle symbolise l'action de développement économique menée par la Communauté urbaine en partenariat avec les professionnels de la mode et de la création.

L'objectif est de positionner Lyon comme la place où s'élaborent des technologies, des concepts, des tendances nouvelles propres à capter les marchés de demain.

Un des axes de développement de cette politique est le soutien à l'innovation et à la recherche.

Le secteur de la dermocosmétologie à Lyon et en Rhône-Alpes représente un pôle d'excellence en matière de recherche et d'innovation. Lyon Vision Mode, à travers son soutien au centre européen de dermocosmétologie, s'est donné les objectifs suivants :

- accueillir et développer des manifestations scientifiques d'envergure nationale et internationale portant sur la recherche et l'innovation en dermocosmétologie,
- promouvoir les activités du pôle cosmétique Rhône-Alpes,
- attirer de nouveaux investisseurs sur l'agglomération,
- renforcer l'animation du réseau de la cosmétologie lyonnaise et rhônalpine.

Par délibération en date du 29 mars 2004, le conseil de Communauté a décidé d'inscrire le soutien de la Communauté urbaine à l'association centre européen de dermocosmétologie dans une convention biennale 2004-2005. Cette convention, signée le 23 avril 2004, précise que la subvention 2005 devra faire l'objet d'un avenant.

Le soutien de la Communauté urbaine au centre européen de dermocosmétologie (CED) est inscrit dans le contrat d'agglomération signé entre la Communauté urbaine et la région Rhône-Alpes.

La situation économique du secteur

Le marché français de la cosmétique est un marché en croissance, qui connaît une hausse d'environ 5 % par an depuis 2001, avec une progression des ventes particulièrement forte à l'export. Les Français détiennent le record mondial de dépenses en parfums et cosmétiques.

L'innovation est stratégique dans ce secteur (dépenses des entreprises en recherche fondamentale sur la peau en croissance depuis plusieurs années). L'agglomération lyonnaise concentre un potentiel de recherche de haut niveau, notamment dans les domaines de l'ingénierie tissulaire, de la physiologie et de la biologie cutanée, de la mise au point des nouveaux actifs et des ingrédients, du développement de nouvelles textures.

Le bilan des actions 2004

En 2004, le CED a mis en place un certain nombre d'actions faisant l'objet de la convention avec la Communauté urbaine.

- la communication sur les compétences et activités de la dermocosmétologie en Rhône-Alpes

Des outils ont été mis en place pour accroître la lisibilité de la cosmétologie régionale et renforcer la démarche de prospection internationale conduite par l'Aderly :

. plaquette-annuaire bilingue,
 . site internet présentant la dermocosmétologie en Rhône-Alpes et ses compétences en matière de recherche et d'enseignement supérieur, les activités et les membres du CED, le planning des événements.

- la promotion de la dermocosmétologie Rhônalpine en France et à l'international

Des actions de promotion et de prospection en partenariat avec l'Aderly ont été menées sur trois salons cosmétiques en 2004 :

. in-Cosmetics, Milan (salon leader de fournisseurs de matières premières et d'ingrédients cosmétiques),
 . cosmeeting, Paris (salon qui accueille la filière cosmétique dans sa globalité),
 . Health and Beauty, USA (salon des industries de la beauté).

Ces actions ont contribué à :

- l'implantation de trois nouvelles entreprises de cosmétologie dans l'agglomération lyonnaise,
 - la participation de huit entreprises, écoles et laboratoires de recherche lyonnais à des salons internationaux, sur le stand CED-Lyon Vision Mode.

- l'animation et l'information des acteurs régionaux de la filière

Une journée d'information à destination des entreprises, laboratoires et étudiants de la région Rhône-Alpes a été organisée le 20 octobre 2004 sur le thème adipocytes et métabolisme des graisses.

L'objectif de ces journées thématiques, qui ont lieu une fois par an depuis 2003, est de susciter des échanges entre les acteurs de la filière, autour d'un sujet technique, réglementaire ou marketing.

Cette deuxième édition a rassemblé 72 participants dont 12 industriels et laboratoires.

Les objectifs et programme d'actions 2005

Les actions proposées pour 2005 s'inscrivent dans la continuité du programme défini dans la convention 2004-2005 :

- le développement et l'internationalisation des journées européennes de dermocosmétologie

Les Journées européennes de dermocosmétologie (JED) sont des conférences scientifiques organisées à Lyon par le centre européen de dermocosmétologie tous les deux ans depuis 40 ans. Elles rassemblent environ 200 universitaires, responsables recherche et développement, commercial et scientifique des industries cosmétiques françaises.

En 2005, les JED sont organisées au palais des congrès. Le thème retenu est le suivant : la neurobiologie et les implications en cosmétiques.

Les objectifs pour la vingt-deuxième édition des JED en 2005 sont :

- . augmentation et internationalisation de la participation des entreprises, écoles et laboratoires,
- . valorisation des savoir-faire des professionnels lyonnais et régionaux sur le secteur de la cosmétologie.
- la promotion du pôle cosmétique lyonnais et l'expertise technique à la prospection conduite par l'association pour le développement économique de la région lyonnaise.

Des actions de promotion du pôle cosmétique lyonnais et d'assistance technique à la prospection menée par l'Aderly seront conduites en 2005 par le CED dans trois salons et événements internationaux :

- . salon In Cosmetics - Berlin,
- . stand sur les conférences de l'IFSCC (international federation of societies of cosmetic chemists) - Florence (événement qui réunit les acteurs mondiaux de l'industrie cosmétique),
- . actions de lobbying en vue de l'accueil à Lyon des conférences de l'IFSCC.

Les objectifs de ces actions de promotion et d'assistance technique à la prospection sont :

- . l'implantation de nouvelles entreprises de dermocosmétologie dans l'agglomération lyonnaise,
- . la participation de cinq entreprises et laboratoires lyonnais aux conférences de l'IFSCC sur le stand du CED-Lyon Vision Mode,
- . l'accueil à Lyon d'un événement scientifique de dimension internationale.
- l'animation et l'information des acteurs régionaux de la filière

La troisième journée d'échange et d'information sera organisée à la villa Créatis sur le thème : quelle place pour le génie génétique en cosmétique ?

L'objectif, pour cette journée thématique, est l'augmentation du nombre d'entreprises régionales participantes.

- la communication

Des outils de communication seront réactualisés ou mis en place, pour contribuer aux objectifs de promotion des activités cosmétiques de la région et d'animation du réseau : annuaire des adhérents, guide de l'enseignement de la dermocosmétologie à Lyon, actualisation du site internet.

Le budget prévisionnel 2005

Le budget prévisionnel 2005 est conforme aux montants prévus dans la convention de partenariat 2004-2005.

Total du budget prévisionnel 2005 : 170 049 €.

- les dépenses :

. actions de communication	30 006 €
. actions de promotion	35 844 €
. journées thématiques lyonnaises de dermocosmétologie (JTLD)	15 611 €
. 22 ^e journées européennes de dermocosmétologie (JED)	75 672 €
. divers	12 916 €

- le plan de financement :

. adhésions au CED	6 200 €
. inscriptions aux JTLD	1 990 €
. inscriptions aux 22 ^{èmes} JED	100 805 €
. autres financements privés	2 157 €
. fonds propres	15 520 €

. communauté urbaine de Lyon	20 000 €
. région Rhône-Alpes	23 377 €

L'évaluation

L'évaluation du CED, pour les actions 2004-2005, portera sur :

- la visibilité nationale et internationale de la cosmétologie lyonnaise et rhône-alpine, notamment à travers le bilan de la participation du CED aux salons professionnels et les retombées presse professionnelle,
- l'accueil d'investisseurs en cosmétologie sur le territoire de l'agglomération lyonnaise,
- l'internationalisation des journées européennes de dermocosmétologie,
- la participation des professionnels régionaux aux journées thématiques lyonnaises de dermocosmétologie,
- la transversalité des actions du CED avec les autres secteurs de la mode et de la création.

- les modalités

Il est proposé que la Communauté urbaine intervienne au profit du centre européen de dermocosmétologie pour l'exercice 2005 à hauteur 20 000 € pour permettre la réalisation de ce programme d'actions ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Autorise monsieur le président à signer un avenant à la convention de partenariat avec le centre européen de dermocosmétologie.

2° - Approuve le versement d'une subvention annuelle d'un montant de 20 000 € pour l'exercice 2005.

3° - Ces dépenses seront imputées sur les crédits inscrits au budget de la Communauté urbaine - exercice 2005 - compte 657 480 - fonction 90.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,